



Janvier 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 4 janvier 2021, le Conseil municipal a validé la répartition des services communaux par dicastère. Cette composition présente un changement : le service de l'enfance quitte le dicastère « Sport, Jeunesse & Intégration » et rejoint le dicastère « Enseignement & Formation Professionnelle ».
 - Administration Générale
 - Affaires sociales, 3e Âge & Santé
 - Aménagements, Urbanisme & Bâtiments
 - Culture, Tourisme & Jumelage
 - Sports, Jeunesse & Intégration
 - Enfance, Enseignement & Formation Professionnelle
 - Sécurité
 - Infrastructures, Mobilité & Environnement
 - Électricité, Énergies et Développement Durable
- Lors de sa séance du 4 janvier 2021, le Conseil municipal a validé l'attribution des dicastères et Services communaux comme suit :
 - Administration Générale: Stéphane Coppey (PDC), Président
 - Affaires sociales, 3e Âge & Santé: Fabrice Thétaz (PLR), Vice-Président
 - Aménagements, Urbanisme & Bâtiments: Yannick Déliroz (PS)
 - Culture, Tourisme & Jumelage: Guy Cristina (Entente)
 - Sports, Jeunesse & Intégration: Pierre Contat (UDC)
 - Enfance, Enseignement & Formation Professionnelle: Aferdita Bogiqi (PS)
 - Sécurité: Arnaud Dubois (PLR)
 - Infrastructures, Mobilité & Environnement: Gilles Cottet (PDC)
 - Électricité, Énergies et Développement Durable: Fabien Girard (PLR)
- Lors de sa séance du 4 janvier 2021, le Conseil municipal a décidé de convoquer le Conseil général pour sa séance constitutive le 1^{er} février à 19h30 au Foyer du Théâtre du Crochetan.
- Lors de sa séance du 4 janvier 2021, le Conseil municipal a modifié les horaires d'ouverture des bureaux de vote pour les prochaines votations et élections. L'ouverture du samedi est abandonnée au profit d'une ouverture unique le dimanche de 10h00 à 12h00.
- Lors de sa séance du 11 janvier 2021, le Conseil municipal a traité du point "Commissions et constitution" qui fera l'objet d'une communication spécifique.
- Lors de sa séance du 11 janvier 2021 et en référence à sa décision du 4 mai 2020, par laquelle il décidait d'un deuxième train de mesures pour contribuer à la relance économique dans le cadre de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et de renoncer à la facturation de l'occupation du domaine public par les terrasses, le Conseil municipal a décidé de suspendre la facturation 2021 de l'occupation du domaine public aux établissements publics, considérant les prescriptions toujours en cours relatives à la pandémie, notamment la fermeture des établissements publics.

- Lors de sa séance du 18 janvier 2021, le Conseil municipal a décidé de lancer les études nécessaires à la confection du projet d'exécution et de réalisation de la route d'accès au Terminal Transport Combiné et a adjugé ce mandat au bureau NCo-Ing SA.
- Lors de sa séance du 18 janvier 2021, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation du café-restaurant "AOMC" en café-restaurant "LA PINSERIA RESTAURANT".
- Lors de sa séance du 18 janvier 2021, le Conseil municipal décide du maintien du marché du mercredi dans le respect des recommandations de l'OFSP et en limitant l'offre aux produits de première nécessité.
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat de suivi des travaux de réfection de la salle de gym du collège du Reposieux au bureau d'architecture FOURNIER_MACCAGNAN.
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a adjugé la phase III relative à l'établissement d'un projet pour l'assainissement du bassin, des plages et des vestiaires de la piscine du collège du Reposieux à la société JENZER+Partner AG.
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat d'étude de l'assainissement de la production de froid dans le bâtiment de "La Médiathèque", pour la phase II (études techniques d'exécution), au bureau TECNOSERVICE Engineering SA.
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a confirmé son intérêt pour les propositions du collectif "AuQuai" pour l'aménagement du "Quai de la Vièze" et a mandaté ce collectif pour élaborer un avant-projet en collaboration avec le Service communal "Infrastructure, Mobilité & Environnement".
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a adjugé des travaux de mise en conformité de l'abri PCi du Cotterg à l'entreprise AbriTechnic.
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a délivré à M. Mauro DI SILVESTRI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le restaurant-bar-lounge "LE GALTA".
- Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil municipal a décidé de l'engagement d'un agent de sécurité pour la gestion du parking et de l'accès à la station des Cerniers, les week-ends de forte influence.

Etabli et publié le 10 février 2021